

RAPPORT D'ACTIVITE 2023

« FOYER D'HEBERGEMENT LES CYCLADES »



Identification de la structure

Nom de la structure	Foyer d'Hébergement LES CYCLADES
Adresse de la structure	13 Croix d'Albi 81120 Réalmont
Coordonnées téléphoniques	05.63.72.68.00 Secrétariat 06 85 66 33 61 Portable éducateur
Adresse électronique	fh@apajh81.org
Nom du directeur	M. Uvaldo POLVOREDA
Type de structure	Foyer d'Hébergement pour personnes en situation de handicap
Capacité et modalités d'accueil	18 places dont 1 place d'accueil temporaire
Numéro FINESS	810010116
Date de création	23 novembre 1998
Nature et date du dernier arrêté d'autorisation	Arrêté du 02/05/2017 portant extension non importante de 1 lit de la capacité du FH Les Cyclades
Organisme gestionnaire	APAJH du Tarn

1- Les besoins des personnes accompagnées

Le foyer d'hébergement Les Cyclades bénéficie d'une autorisation d'accueil de 18 places dont une place d'accueil temporaire.

En lien avec le projet de signature du CPOM 2023/2027 la capacité d'accueil du foyer d'hébergement sera portée à 11 places dont une en accueil temporaire. Cette diminution de place se fera progressivement entre 2024 et 2027 et en lien avec les projets des personnes accompagnées. Cette diminution de place permettra la création de nouvelles places en SAVS.

Ce qui explique l'anticipation de la structure à ne pas proposer de nouvelles admissions sur l'année 2023.

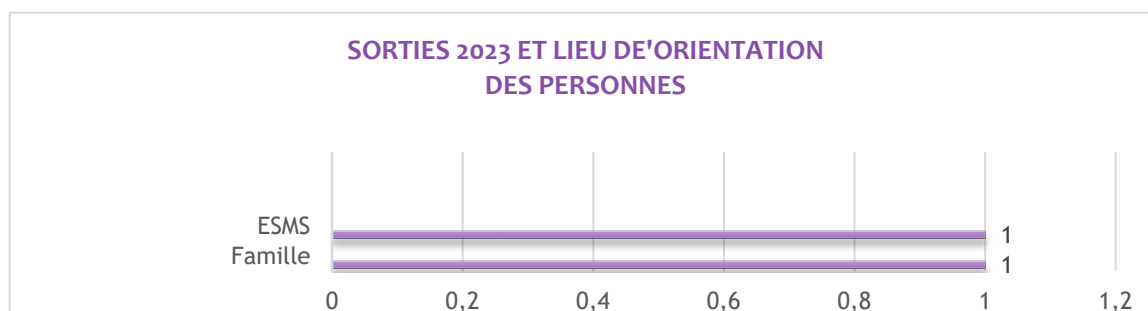
⇒ L'activité sur l'année

La baisse d'activité est en lien avec le départ de personnes accompagnées et la transformation de ces places d'accueil en places d'accompagnement en SAVS.



⇒ Les sorties

Deux personnes accompagnées ont eu pour projet de quitter le foyer d'hébergement.



⇒ Les périodes de stage et de répit

Une personne accompagnée au SADLIS a été accueillie pour une période de stage.

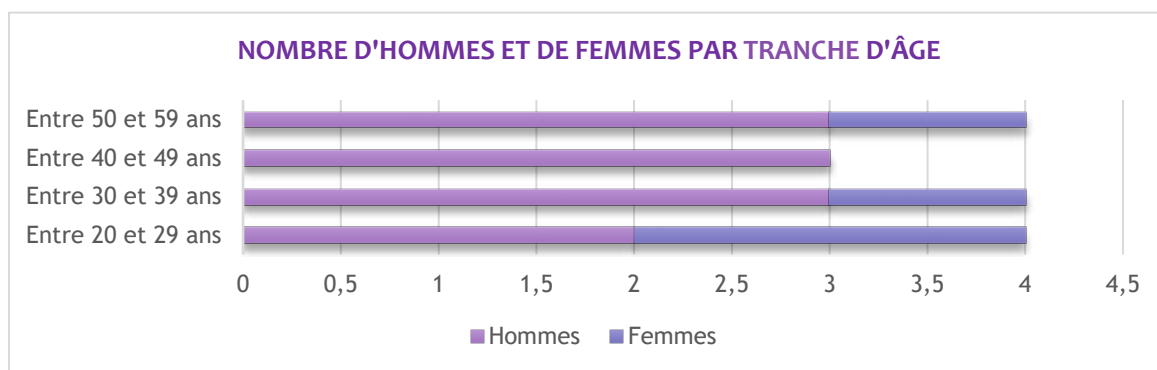
Un travail important en collaboration avec l'ESAT sera réalisé auprès de partenaires afin que cette place d'accueil temporaire permette du répit, des immersions, la découverte de la vie en foyer d'hébergement.

⇒ **Les personnes en attente d'une réponse d'accompagnement**

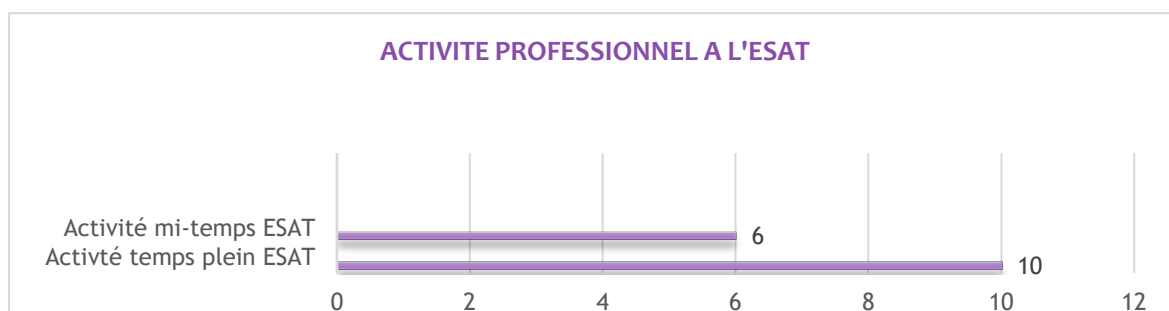
A ce jour, aucune personne n'est en attente d'une réponse d'accompagnement par le foyer d'hébergement (pas de liste d'attente).

⇒ **Le profil des personnes accompagnées**

Au 31/12/2023 : 11 hommes et 4 femmes sont accompagnés au foyer d'hébergement. La moyenne d'âge est de 40 ans, celle des hommes (47 ans) et des femmes (38 ans). La doyenne est âgée de 59 ans. Le plus jeune 26 ans.



Certaines personnes sont en cessation progressive de leur activité professionnelle à l'ESAT, d'où une présence plus conséquente en journée au foyer d'hébergement, ce qui a généré la réorganisation du planning des professionnels et une présence éducative permanente.

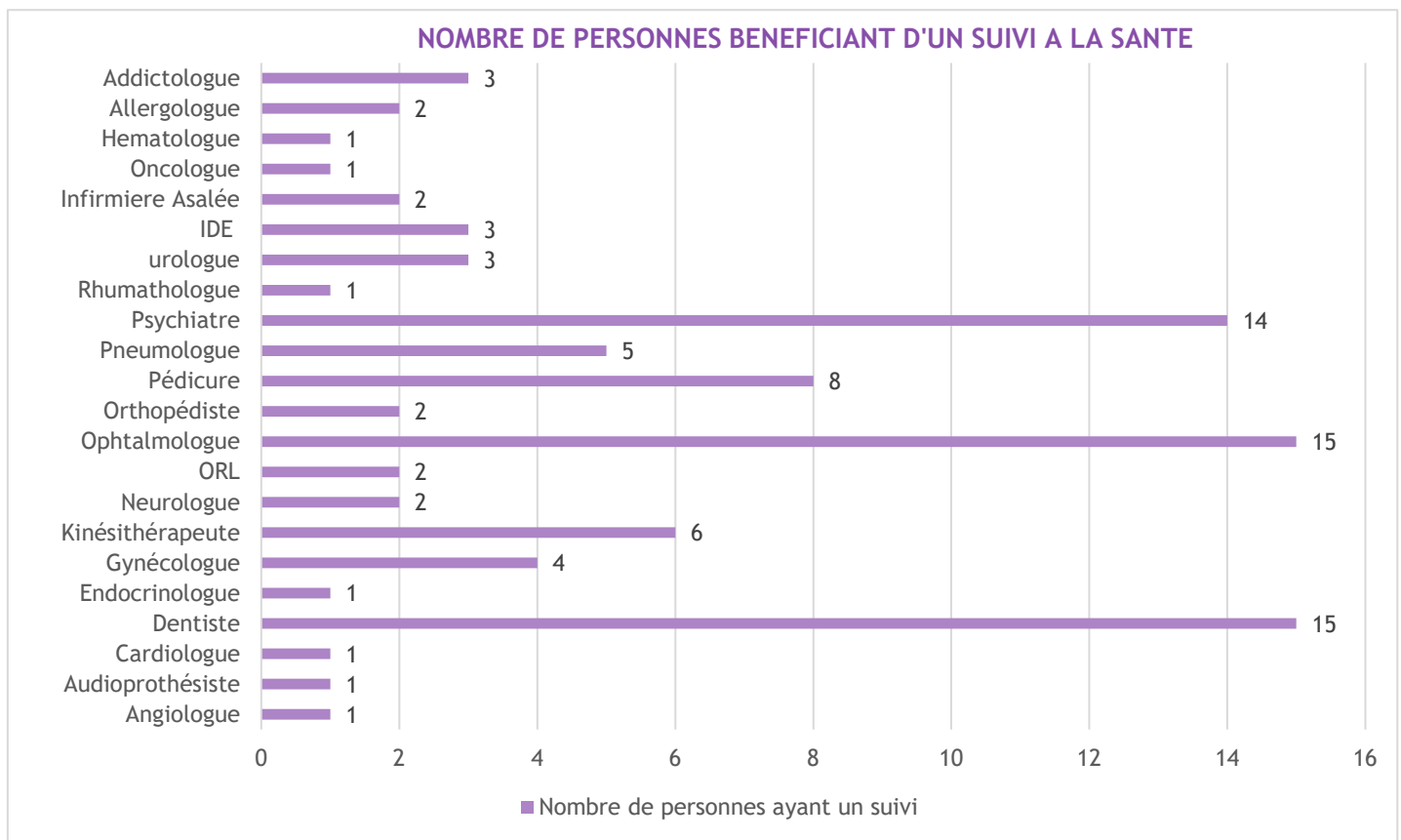


Le nombre d'accompagnement médical reste stable mais très nombreux.

Les difficultés de compréhension chez un grand nombre des personnes accompagnées font qu'une présence éducative est indispensable lors des différents rendez-vous chez les spécialistes.

Une étroite collaboration et la proximité avec l'ensemble des professionnels de la maison de santé de Réalmont sont un réel plus pour la prise en charge médicale des habitants du foyer d'hébergement.

La pharmacie de proximité prépare l'ensemble des piluliers des personnes accompagnées, une livraison hebdomadaire est réalisée.



⇒ **Points sur les réponses apportées dans le cadre de l'amélioration des prestations**

En lien avec la localisation du foyer d'hébergement, il apparaissait important de soutenir les personnes accompagnées dans le cadre de leur transport vers l'ESAT.

C'est pourquoi en lien avec le concept de l'autodétermination et afin d'acquérir une autonomie plus large des personnes dans leurs déplacements, les personnes accompagnées ont acquis les apprentissages nécessaires quant à l'utilisation des moyens de transport existants sur le territoire (bus départementaux).

Au cours de cette année de nombreuses activités et sorties sports/loisirs ont été proposées aux personnes accompagnées.

Favoriser les activités sports / loisirs dans le droit commun



Vie sociale



Le planning des professionnels a été réorganisé pour favoriser des accompagnements personnalisés et répondre aux besoins des personnes accompagnées.



⇒ **Les nouveaux besoins et attentes exprimés par les personnes accompagnées**

LES ATTENTES

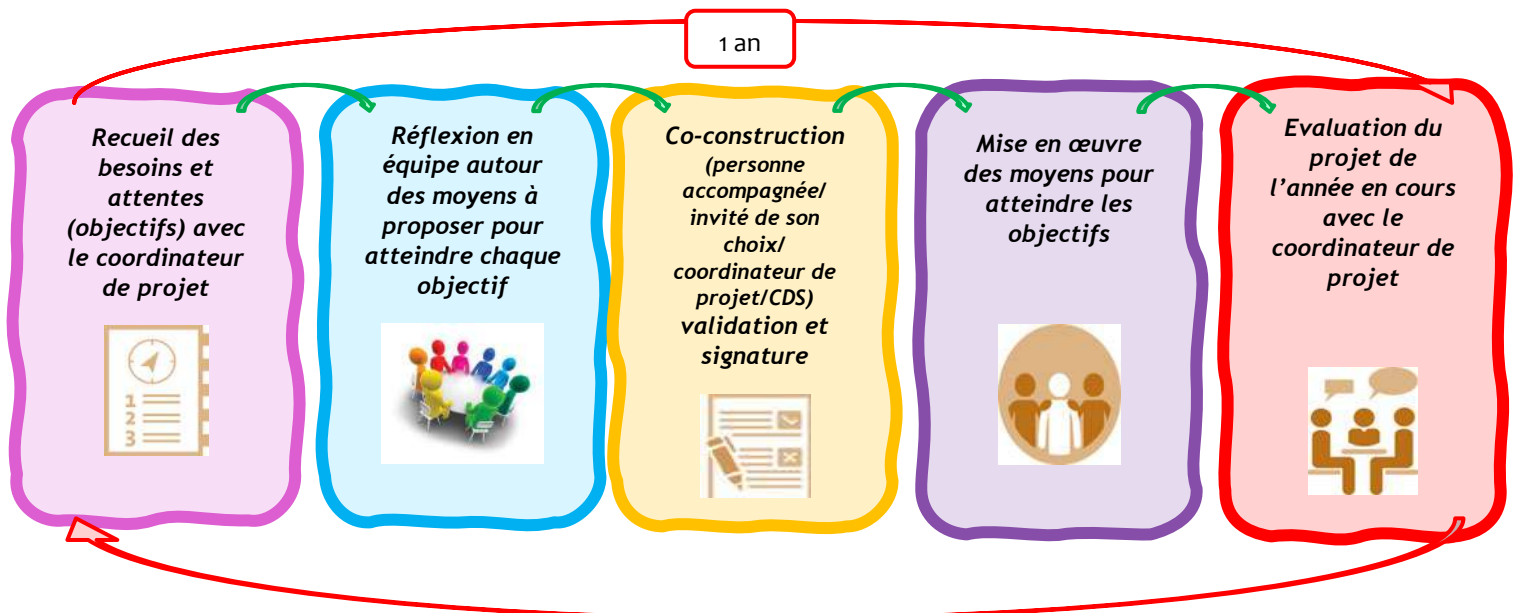
Maintien et développement des liens sociaux hors de l'établissement.
Amélioration du cadre de vie sur l'extérieur.
Loisirs prioritairement dans le droit commun.
Pérennisation de l'équipe éducative.

LES BESOINS

Accompagnement personnalisé.
Soutien renforcé pour les activités domestiques à domicile.
Soutien et accompagnement dans les différents suivis médicaux.
Renforcer le sentiment d'être chez soi

2- La participation des personnes

⇒ **Les étapes du projet personnalisé d'accompagnement**



⇒ **Les instances d'expression**



Temps d'échange et de réflexion sur les organisations et les besoins du quotidien.

Café papote, temps d'échange et de partage autour de thème apporté par les personnes accompagnées.

4 CVS ont été organisés sur l'année.



Nouvelles élections CVS EANM à venir.



⇒ **Participation des personnes accompagnées à des formations associatives**

En lien avec la réorganisation de l'établissement aucune formation a été mise en place, cependant au cours de l'année 2024 celles-ci seront réimpulsées.

⇒ **Une personne accompagnée fait partie du conseil d'administration associatif.**



3- Les temps forts de l'année : innovations - expérimentations de nouvelles organisations

Deux réunions générales ont eu lieu avec la direction en lien avec les nouvelles organisations et le recrutement des professionnels.

Un temps d'échanges et de rencontres avec les personnes accompagnées en lien avec la réorganisation des périmètres de la direction et la prise de poste d'une cheffe de service.

JANVIER 2023



Organisation d'une exposition photos qui retrace notre projet voile lancé à l'occasion des 50 ans de l'association.

4- Développement durable

L'établissement procède :

- Au tri sélectif des déchets et sensibilise des PA au sein de leur domicile.
- Veille à la consommation d'énergie au sein des villas.
- Conseille et sensibilise à l'utilisation des électroménagers ainsi qu'à la vétusté de leurs équipements.
- A la mise en place au sein des locaux d'ampoules basse consommation.

5- Les nouveaux partenariats, Les nouvelles coopérations

⇒ Mise en place d'un projet de prévention des conduites addictives pour le renforcement des compétences psychosociales avec Addiction France.
Organisation d'ateliers de sensibilisation pour les professionnels afin de mieux comprendre les conduites addictives et comment accompagner les personnes.
Organisation d'ateliers d'échanges avec les personnes accompagnées.

⇒ Participation au Webinaire organisé par le CHU d'Albi sur le parcours dédié aux personnes en situation de handicap.

⇒ Rencontre avec le service d'évaluation de la MDA dans le cadre des préconisations d'orientation.

⇒ Participation aux universités de coordination en santé et aux soins pour la cheffe de service de l'établissement sur 3 jours. Université regroupant tous les acteurs du soin au niveau régional (DAC et CPTS).

6- La démarche qualité

Au sein de l'établissement :

- Continuité de la mise à jour des documents (convention, protocole...).
- Réorganisation des archives.
- Appui aux professionnels à l'utilisation d'Harmony RH.
- Déploiement du DUI.

Axes 2024 :

- Continuité de l'amélioration de la qualité des prestations liées à la santé.
- Formation des professionnels au logiciel IMAGO : DUI.
- Mise à jour projet d'établissement EANM, du règlement de fonctionnement et du livret d'accueil.
- Mise à jour des divers protocoles (admissions, sorties, etc...).
- Préparation à l'évaluation externe de 2025.

7- Le développement des compétences, La formation professionnelle

Plan de développement des compétences réalisé à l'APAJH du Tarn sur l'année 2023					
Nom de la Formation	FH	Nombre de jours de formation	Nombre d'heures de formation	Total participants	TOTAL HEURES FORMATION
FORMATIONS COLLECTIVES					
Protection de l'usager et du professionnel en situation de violence	2	2	14	2	28
Accompagner la personne handicapée vieillissante	1	3	21	1	21
FORMATIONS SECURITE					
Prévention des agissements sexistes et du harcèlement sexuel	2	0,5	3,5	2	7
TOTAL	5	5,5	38,5	5	56

⇒ Au 1^{er} février 2023 réorganisation des périmètres de la Direction qui a eu pour conséquence un changement de Directeur Adjoint et prise de fonction d'une cheffe de service au foyer d'hébergement.

⇒ En octobre 2023 La Direction a procédé au recrutement de deux professionnels éducatifs (AES et ME) à la suite d'une mobilité de 2 professionnelles vers d'autres établissements de l'association.

⇒ Pour toutes ces raisons la participation aux temps de formation proposés par l'association a été restreinte (restructuration de l'équipe éducative).

⇒ Une professionnelle a fait la demande d'un congé parental d'éducation à temps complet.

8- Les instances du personnel, Le dialogue social, la qualité de vie et des conditions de travail

⇒ Les instances du personnel

Le **CSE central** s'est réuni une fois.

Création d'un **CSE unique** au niveau associatif avec réalisation de nouvelles élections. Il s'est réuni 8 fois cette année.

Le **CSSCT**, commission du CSE, s'est réuni 5 fois.

Une réunion **NAO** a été organisée en 2023. Deux autres réunions programmées fin 2023 ont dû être annulées faute de disponibilité d'une délégation syndicale.

⇒ La qualité de vie et des conditions de vie au travail

- Mis en place d'un groupe de travail pour réaliser notre Charte Managériale Associative.
- Questionnaire sur la mobilité la professionnelle.
- Annualisation du temps de travail.
- Réalisation des entretiens professionnels.

9- Les finances

→ Cf. le rapport financier de l'EANM.

10- Les perspectives d'évolution, Les améliorations projetées, Les projets pour 2024

- Signature d'un CPOM EANM.
- Election CVS EANM.
- La finalisation de l'écriture du PE EANM.
- Développement de partenariats avec : CMP, Addiction France, etc...
- Mise en place de projets de promotion de la santé conjointement proposés par l'ARS et l'IREPS concernant la vie affective relationnelle et sexuelle (VARS).
- Réflexion et mise en œuvre de projets autour de la thématique des personnes en situation de handicap vieillissantes et du handicap psychique.

11- Les annexes

⇒ Comptes administratifs.

→ **ENTREPRISE APPRENANTE**

→ **ECOUTE – ECHANGE –
CONFIANCE - COHESION**

→ **REPOSE ACCOMPAGNEE
POUR TOUS**



→ **COOPERATION**

→ **DEVELOPPEMENT
PARTENARIATS**

→ **FORMATION
PROFESSIONNELLE**

→ **ACCOMPAGNEMENT
PERSONNALISE**

→ **INCLUSION SOCIALE**

→ **HABITAT CHOISI**

